Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le 15/12/2025
ID : 974-219740180-20251126-25111-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE
SEANCE DU MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N°DGA-DVD/DU/25/111 - RETROCESSION DES VOIES ET ESPACES VERTS DE LA ZAC BEAUSEJOUR DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Le Maire certifie que la liste des délibérations de la présente séance a été mise en ligne sur le site Internet de la ville le

04 DEC 2025

que la convocation a été faite le 19 / 11 / 2025 et que le nombre de conseillers municipaux présents à l'ouverture de la séance a été de 19 sur 29.
Nombre de votants : 20

Richard NIRLO

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 26 novembre à 09 h 30 , le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle polyvalente communale de Duparc, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Richard NIRLO, Maire.

Etaient présents : M. Richard NIRLO, Maire

Adjoints : Mme Sylvie BILLAUD - M. Christian DALLEAU - Mme Marie-Line SOUBADOU - M. André M'VOULAMA - Mme Olivette TAOMBE - M. Grégoire CORDEBOEUF - M. Matthias DASSOT - -M. Jean-Louis LATOUCHE - Mme Arielle REZAC.

Conseillers Municipaux : Mme Carole HIVANHOE - M. Mario LECHAT - Mme Marlène RODIER - M. Didier GOPAL - Mme Myrielle HIVANHOE - Mme Michelle NIRLO - M. Eric THIBURCE- M. Christian ANNETTE - Mme Céline SITOUZE .

Est arrivé en cours de séance : Mme Vivienne DALLEAU à 10h10.

A quitté définitivement la séance : M. Christian ANNETTE à 11h23.

Etaient absents : Mme Nadia WU-TIU-YEN - Mme Corinne GAUVIN - M. Jean-François BOYER - Mme Dorianne JEAN-BAPTISTE - M. André CHERIMONT -Mme Sylvie NATIVEL - Mme Valérie GRAVIER – M. Thierry GUICHARD – M. Nicolas LEBRETON.

Monsieur Matthias DASSOT a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le 15/12/2025
ID : 974-219740180-20251126-25111-DE

DELIBERATION N°DGA-DVD/DU/25/111

RETROCESSION DES VOIES ET ESPACES VERTS DE LA ZAC BEAUSEJOUR DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2122-21 et L2241-1
- Vu l'Article L.3112-1 du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P)

Considérant la demande de CBo Territoria pour une rétrocession des espaces publics de la ZAC Beauséjour ; à l'euro symbolique, pour une surface totale d'environ 66 423m² au profit de la commune de Sainte-Marie ;

Considérant la liste des parcelles à acquérir par la commune :

- AS 874 d'une surface de 14m², situé allée des Potagers
- AS 1007 d'une surface de 613m² situé rue Aimée Pignolet De Fresnes
- AS 1045 d'une surface de 216m² situé avenue du Beau Pays
- AS 1395 d'une surface de 121 m² avec superficie indicative de 115m² situé rue du Triangle
- AS 1396 d'une surface de 428m² avec superficie indicative de 436m², situé avenue du Beau Pays
- AS 1080 d'une surface de 63 m², situé rue Pointe Allisard
- AS 112 d'une surface de 1337m² situé rue Marie Esparon
- AS 1122 d'une surface de 22m² situé rue de l'Horizon
- AS 1123 d'une surface de 834 m² situé rue Routiers de Granval
- AS 1408 d'une surface de 167m² avec superficie indicative de 166m², situé rue de l'Horizon
- AS 1406 d'une surface de 1546m² avec superficie indicative de 1601m², situé rue Furcy l'Esclave
- AS 1215 d'une surface de 379 m², correspondant aux Jardins Partagés
- AS 1216 d'une surface de 510 m², correspondant aux Jardins Partagés
- AS 1272 d'une surface de 3638 m², situé rue Ylang Ylang
- AS 1275 d'une surface de 649 m², correspondant à Coulée verte
- AS 1276 d'une surface de 2255 m², situé Avenue du Beau Pays
- AS 1399 d'une surface de 1761 m², situé rue du Jardin Botanique
- AS 1279 d'une surface de 705 m², situé rue du Marché
- AS 1280 d'une surface de 307 m², situé impasse des Tisaneurs
- AS 1281 d'une surface de 707 m², situé rue du Marché
- AS 1373 d'une surface de 410 m², avec superficie indicative de 389m², situé rue du Marché
- AS 1377 d'une surface de 1001m², avec superficie indicative de 1018m², situé allée Carreau Canne
- AS 1285 d'une surface de 620 m², situé rue Pointe Allisard
- AS 1379 d'une surface de 1384 m², avec superficie indicative de 1377m², situé avenue du Beau Pays
- AS 1287 d'une surface de 446 m², situé rue Pointe Allisard

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le 15/12/2025
ID : 974-219740180-20251126-25111-DE

- AS 1289 d'une surface de 152 m², situé rue Pointe Allisard
- AS 1290 d'une surface de 371 m², situé avenue du Beau Pays
- AS 1291 d'une surface de 684 m², situé avenue du Beau Pays
- AS 1381 d'une surface de 592 m², correspondant aux Jardins Partagés
- AS 1384 d'une surface de 1399 m², situé avenue du Beau Pays
- AS 1309 d'une surface de 3898 m², situé rue de Création
- AS 1295 d'une surface de 2488m², situé impasse des Vanneurs
- AS1385 d'une surface de 333 m² , avec superficie indicative de 355 m², situé rue du Centre
- AS 1387 d'une surface de 728 m², avec superficie indicative de 334m², situé rue du Centre
- AS 1390 d'une surface de 93 m², avec superficie indicative de 88 m², situé rue Fleur de Jade
- AS 1389 d'une surface de 385 m², avec superficie indicative de 417m², situé rue Fleur de Jade
- AS 1302 d'une surface de 927 m², situé rue Ylang Ylang
- AS 1323 d'une surface de 529 m², situé rue du Beau Pays
- AT 1626 d'une surface de 08 m², situé impasse des Charons
- AT 1629 d'une surface de 635 m², correspondant à l'Espace vert à l'arrière de bois de cannelle
- AT 1630 d'une surface de 318 m² correspondant à l'Espce vert à l'arrière de bois de cannelle
- AT 1754 d'une surface de 4185 m² , situé impasse des Charons
- AT 1811 d'une surface de 737m², situé impasse des Hortensias
- AT 1987 d'une surface de 46 m², situé rue Pointe Allisard
- AT 2065 d'une surface de 400 m², situé impasse Sénioriales
- AT 2067 d'une surface de 98 m², situé rue Pointe Allisard
- AT 2088 d'une surface de 100 m², situé rue des Frangipaniers
- AT 2337 d'une surface de 50 m², situé Impasse des Charons
- AT 2431 d'une surface de 356 m² , situé rue Pointe Allisard
- AT 2432 d'une surface de 463 m², situé rue Pointe Allisard
- AT 2433 d'une surface de 1748 m² , situé rue Pointe Allisard
- AT 2562 d'une surface de 809m², avec superficie indicative de 792m², situé rue du Jardin Botanique
- AT 2563 d'une surface de 483m², avec superficie indicative de 476 m², situé rue de l'Eglise
- AT 2564 d'une surface de 726 m² avec superficie indicative de 716 m², situé rue de L'Egalité
- AT 2565 d'une surface de 2405 m² avec superficie indicative de 2384 m², situé rue du Marché
- AT 2566 d'une surface de 2480 m² avec superficie indicative de 2434 m², situé rue de L'Egalité

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le 15/12/2025
ID : 974-219740180-20251126-25111-DE

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal :

- La rétrocession et le classement des terrains citées ci-dessus dans le domaine public communal ;

Ceci exposé, il est décidé au Conseil Municipal :

- d'approuver la rétrocession par la commune et le classement dans le domaine public communal des parcelles citées plus haut ;
- d'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet et l'acte à intervenir.

La commission Travaux, Habitat, Urbanisme et Environnement, réunie le mercredi 12 novembre 2025 a émis un avis favorable.

.....

ADOPTE A L'UNANIMITE .

.....

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,

Richard
NIRLO